

NOS DÉCHETS AU QUOTIDIEN

Guide pratique du professionnel



Pôle Espace Public et Environnement
Direction Déchets Propreté
proprete-dechets@brest-metropole-oceane.fr
www.brest.fr Tél. 02 98 34 32 10

 **Brest**
métropole océane
COMMUNAUTÉ URBAINE



Je suis professionnel, je gère les déchets de mon activité

Brest métropole océane assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets pour l'ensemble du territoire. Les agents de la collectivité vident ainsi chaque semaine 109 000 bacs sur un parcours de 250 tournées.

Un financement particulier

Les déchets des professionnels peuvent être collectés, traités et valorisés par la collectivité dans les mêmes conditions que ceux des particuliers si leur nature et leur volume le permettent. Cette prestation fait l'objet d'un paiement sur la base des volumes de déchets collectés (à partir des 120 litres par semaine). À Brest métropole océane, cette contribution financière est appelée "redevance spéciale". Un service est à votre disposition pour évaluer vos besoins et gérer la qualité de cette prestation.

Les mêmes gestes qu'à la maison

L'activité des professionnels de Brest métropole océane est liée à la vie de la cité et ainsi soumise aux mêmes contraintes que les particuliers, en matière de déchets. De ce fait, nous vous invitons à :

- rentrer votre bac en dehors des jours de collecte,
- présenter vos déchets correctement (pas de sacs à côté du bac, pas de vrac),
- trier vos déchets recyclables dans les bacs jaunes ou les points tri.

Avec ces quelques gestes simples, vous participez activement à une bonne gestion des déchets sur le territoire de Brest métropole océane.

COMMENT ÉVACUER VOS DÉCHETS ?

- Évaluez le volume de bac adéquat : ni trop, ni trop peu. Attention à ne pas "tasser" vos déchets dans le bac. Celui-ci sera mal collecté et risque de casser lors du vidage. Ne mettez pas de sacs sur le bac ou à côté, ils vous seraient facturés.
- Pliez et rangez les cartons propres à côté du bac, ils seront collectés dans la limite de 2 m³.
- Triez vos déchets (voir ci-dessous quelques recommandations).
- N'amenez pas vos déchets en déchèteries. Celles-ci sont strictement réservées aux particuliers.
- Pour les déchets non assimilés aux déchets ménagers, vous disposez de plusieurs possibilités selon la nature des déchets : centres de tri DIB (Déchets Industriels Banals), déchèteries professionnelles, entreprises spécialisées.
- Pour tout problème, n'hésitez pas à nous contacter sans attendre.



COMMENT TRIER VOS DÉCHETS ?

Une question sur le tri, contactez-nous au **02 98 34 32 10**

JE METS

PRODUITS RECYCLABLES

- Cartons, papier
- Bouteilles et flacons en plastique (**biens vidés**)
- Boîtes en métal, aérosols vides, briques alimentaires...
- Journaux, magazines, cartonnets...

en vrac, ne pas mettre en sacs



OÙ



JE NE METS PAS

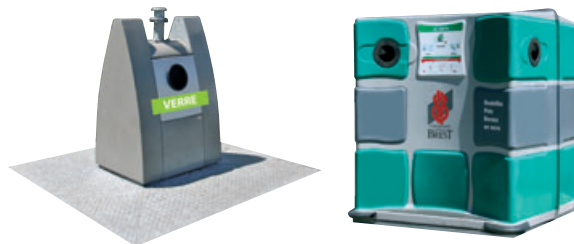
- Verre
- Polystyrène
- Barquettes
- Déchets verts
- Sacs et films en plastique
- Pots de fleur
- Gobelets en plastique



VERRE

- Bouteilles, bocaux, pots...

sans bouchon ni capsule



- Bouchons
- Capsules
- Ampoules
- Vaisselle
- Pots de fleurs



ORDURES MÉNAGÈRES

- Barquettes en plastique
- Pots de yaourt ou de crème
- Papiers gras et articles d'hygiène
- Sacs et films en plastique
- Polystyrène



- Huile de friture
- Gravats
- Néons
- Peintures
- Solvants, diluants
- Batteries
- Ferraille, bois...



Des entreprises spécialisées collectent ces déchets

COMMENT ADOPTER DES GESTES SIMPLES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE ?



Rentrez **impérativement** les bacs après la collecte pour permettre à chacun de circuler librement sur le trottoir.



Présentez les bacs poignées vers la route.



Bac trop petit, en mauvais état, contactez-nous au 02.98.34.32.10.



Ne surchargez pas les bacs et rabattez le couvercle.



Ne déposez pas de sac au pied des bacs ou des conteneurs (risque de facturation complémentaire).

COMMENT RÉDUIRE VOS DÉCHETS ?

Vous souhaitez agir pour la protection de l'environnement en réduisant vos déchets (compostage...), contactez-nous pour une étude personnalisée.



Pôle Espace Public et Environnement
Direction Déchets Propreté
proprete-dechets@brest-metropole-oceane.fr

Tél. 02 98 34 32 10

JOURS FÉRIÉS :
à compter du jour férié, jusqu'en fin de semaine, chaque jour
de collecte habituel est décalé au jour suivant.